

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois de février à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 13 février 2026.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud, Nombre de membres

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T.Eudes, S. Mercet, Nicolas Laks

MM les Conseillers : C. Arhuero, P. Meylan, J.Personnaz ; R. Cusin, S.Pérou, S. Baud, M.Bourguignon,

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : G. Vilmint donné à M.Genoud,

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi , A. Blanc, S. Casabianca, Nath. Laks,

Le secrétariat a été assuré par : R. Personnaz

En exercice :	18
Présents :	13
Votants	14
Dont pouvoirs	01

N° 2026-15

### DECISIONS DU MAIRE

#### Compte rendu des décisions prises en vertu de la délibération du Conseil municipal du 04 septembre 2025

Par délibération n°2025-37 en date du 04 septembre 2025, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné au Maire, pour la durée de son mandat, délégation pour l'exécution de certaines missions.

Cette délégation intervenant sous le contrôle du Conseil municipal, il appartient au Maire de rendre compte des décisions prises :

- Décision DIA 2025-33 du 22 janvier 2026 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B1894, B1909, B1950 sises 385, Rue Beaupré à Beaumont 74160.
- Décision DIA 2026-01 du 22 janvier 2026 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées A955, A1043, A1044 sises 894, Route du Salève, à Beaumont 74160.
- Décision DIA 2026-02 du 22 janvier 2026 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B1660, B1667, B1671, sises 105 E, Rue Juge Guérin, à Beaumont 74160.
- Décision DIA 2026-03 du 22 janvier 2026 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle cadastrée B2557 sise 38, Route de la Marguerite, à Beaumont 74160.
- Décision DIA 2026-04 du 22 janvier 2026 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle sise B1169 sise 370, Rue des Eplanes, à Beaumont 74160.

N° 2026-15



Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le

ID : 074-217400316-20260226-D2026\_15-DE

S<sup>2</sup>LO

Le Conseil municipal :

- **Prend acte** de ces décisions.

La secrétaire de séance,



Rosa PERSONNAZ

Le maire

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,  
A Beaumont, le  
Le maire,

